



Civilisations

Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines

54 | 2006

Expériences de recherche en République démocratique du Congo

L'ubiquité résidentielle des migrants congolais

Une enquête auprès des migrants à Paris

Bernard Lututala



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/civilisations/375>

DOI : [10.4000/civilisations.375](https://doi.org/10.4000/civilisations.375)

ISSN : 2032-0442

Éditeur

Institut de sociologie de l'Université Libre de Bruxelles

Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 2006

Pagination : 117-124

ISBN : 2-87263-006-6

ISSN : 0009-8140

Référence électronique

Bernard Lututala, « L'ubiquité résidentielle des migrants congolais », *Civilisations* [En ligne], 54 | 2006, mis en ligne le 01 avril 2009, consulté le 05 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/civilisations/375> ; DOI : [10.4000/civilisations.375](https://doi.org/10.4000/civilisations.375)

L'ubiquité résidentielle des migrants congolais

Une enquête auprès des migrants à Paris

Bernard LUTUTALA

Résumé : *Les Congolais sont de plus en plus nombreux à s'en aller résider dans les pays du Nord. Mais ces départs sont loin de signifier une rupture avec le pays d'origine et la famille. Bien au contraire, ils ont donné lieu à une circulation des migrants entre la RDC et les pays de résidence, laquelle s'explique par l'instauration d'un nouveau mode de vie : l'ubiquité résidentielle, c'est-à-dire l'établissement d'une résidence au Nord tout en gardant un pied au pays, en RDC. Ceci, et c'est là notre hypothèse de travail, justifie en partie la décision des Congolais de la diaspora de ne pas retourner vivre dans leur pays malgré l'hostilité dont ils sont victimes au Nord. La vérification de cette hypothèse, avancée dans le cadre d'un projet de recherche soumis au Réseau démographie de l'Agence universitaire de la Francophonie, a nécessité des données qui ne pouvaient être obtenues qu'auprès des migrants eux-mêmes. Ceci nous a conduit à réaliser une enquête auprès de 122 migrants résidant à Paris. Nous présentons ici les modes d'enquête utilisés dans ce contexte difficile vu la réticence des migrants à livrer des informations sur leurs conditions de vie dans les pays d'accueil.*

Mots-clés : migration, diaspora, ubiquité résidentielle, entretien.

Summary: *Congolese maintain strong ties with family members back home despite increasing migration towards the North. These displacements contribute to the circulation of other migrants between the Congo and the host country. This new way of life is described as 'residential ubiquity': meaning residing jointly in both places. This 'straddling', which is the hypothesis of the research that this article describes, partially accounts for why Congolese of the diaspora do not return home permanently despite the hostility encountered in the host country. Testing this hypothesis required interviewing migrants themselves, a project made possible by the Réseau démographie de l'Agence universitaire de la Francophonie. 122 migrants living in Paris were studied; a difficult task given the reticence that characterises migrants with respect to discussing their living conditions in host countries. The article traces the techniques used to overcome this research predicament.*

Key words: migration, diaspora, residential ubiquity, interview.

Les migrations Sud-Nord sont devenues un thème qui séduit les chercheurs de plusieurs disciplines, notamment à cause des nouvelles dimensions qui ressortent des observations et analyses plus fouillées. Le cas des déplacements des Congolais à travers le monde est bien représentatif de ce phénomène (Mayoyo 1995). Ainsi, les économistes réalisent de plus en plus que ces migrations peuvent, à travers les transferts de fonds et de biens effectués par les migrants, devenir une source potentielle de capitaux frais, si recherchés pour sortir les pays du Sud de la pauvreté (Sumata *et al.* 2004). Elles seraient aussi une source importante de revenus pour les ménages restés au pays, lesquels revenus leur permettent de survivre, et/ou de faire face aux dépenses de scolarité de enfants, de soins de santé et d'acquisition d'un logement décent.

Sur le plan micro-sociologique, ces transferts constituent une manifestation de la solidarité familiale entre les plus nantis et ceux qui sont dépourvus de moyens de subsistance. Quant aux anthropologues, peut-être voient-ils par ces migrations et ces transferts une illustration de la complexité mais aussi de l'interconnexion qui caractérisent le monde aujourd'hui, la globalisation de l'économie et des cultures. MacGaffey et Bazenguissa-Ganga (2000 : 1-8) les considèrent comme un mécanisme qui permet aux Africains d'approprier et de tirer profit des enjeux de la mondialisation, de casser les barrières culturelles et économiques entre les nations du monde, de réaliser une sorte de révolte non-violente contre l'exclusion, la subordination et l'oppression (voir aussi Soenen, Berlage et Leman 2004).

Pour nous démographes, les migrations Sud-Nord sont, au-delà de leur intensité (leur importance numérique), une multiplication des lieux de production et de reproduction familiales, et les transferts de fonds et de biens qui en résultent une matérialisation de cette ubiquité résidentielle. Celle-ci signifie qu'un individu peut avoir plusieurs résidences, rattachées à une résidence principale¹.

En effet, on le sait et cela se voit, les Congolais sont de plus en plus nombreux à s'en aller résider dans les pays du Nord, notamment en France, en Belgique, en Angleterre, au Canada et aux Etats-Unis qui sont les principaux pays d'exil, et de rêve. D'après les données des recensements belges, ils sont passés de 8.575 en 1981 à 14.606 en 1993 en Belgique. En France, le recensement en a dénombré 22.740 en 1993 alors qu'ils étaient 6.712 en 1982 (Lututala 1997). A ces chiffres, on doit ajouter les effectifs des clandestins, probablement plus importants comme le montrait Legoux (1995).

Mais ces départs sont loin de signifier une rupture avec le pays et la famille d'origine. Bien au contraire, ils ont donné lieu à un transfert plus ou moins important de biens et de fonds par les migrants. Ces transferts, ainsi que la circulation des migrants entre la République Démocratique du Congo (RDC) et les pays de résidence, notamment pour les vacances, les cérémonies funéraires, les affaires, etc., s'expliquent par la restauration d'un nouveau mode de vie : l'ubiquité résidentielle, c'est-à-dire l'établissement d'une multi-résidence à la fois au Nord et dans le pays d'origine, la RDC. Ceci justifierait en partie

1. Cette section s'inspire largement de nos travaux antérieurs sur le sujet, notamment dans Lututala (sous presse).

la décision de la majorité des Congolais de la diaspora de ne pas retourner vivre dans leur pays malgré l'hostilité dont ils sont victimes au Nord². A propos de cette hostilité, signalons en passant que sur 2.272 Congolais qui avaient sollicité un asile politique en France en 1999, 298 seulement, soit 13% l'avaient obtenu (Legoux 1995). En Belgique, la proportion des demandes d'asile acceptées n'a été que de 11,1% entre 1988 et 1998 (Soenen, Berlage et Leman 2004 : 13).

La vérification de l'hypothèse de l'ubiquité résidentielle a été faite dans le cadre d'un projet de recherche soumis au Réseau démographie de l'Agence universitaire de la Francophonie³. Nous nous proposons dans ce papier de montrer comment l'absence de données appropriées pour vérifier cette hypothèse nous a conduit à réaliser cette enquête. Nous montrons dans un deuxième temps le caractère délicat d'une telle enquête. Nous terminons en plaidant pour des études multidisciplinaires, afin de mieux appréhender les différentes dimensions ou facettes de l'ubiquité résidentielle.

Limites, biais et pistes méthodologiques

Les études sur les migrations Sud-Nord réalisées en RDC s'appesantissent généralement sur les transferts de biens et de fonds effectués par les migrants. Elles essaient de déterminer le volume et l'évolution des flux monétaires et des biens qui sont transférés, le circuit à travers lequel les transferts sont effectués, etc. Ces études souffrent donc de plusieurs limites.

Des transferts monétaires mal comptabilisés

La première limite est que les études se basent sur des données provenant des sources documentaires, notamment des Rapports de la Banque centrale et des messageries financières. En effet, en République Démocratique du Congo, la paralysie du système bancaire est telle que les expéditeurs se tournent plutôt vers les institutions financières. Les plus sollicitées sont Western Union, Money Gram, Kin Service Express, TransKin. Mais il y a bien d'autres petites agences de transferts qui ont vu le jour et dont on retrouve les bureaux d'exploitation dans plusieurs rues voire ruelles de Kinshasa. Le système est simple : l'expéditeur communique, de plus en plus par téléphone, au bénéficiaire le montant qu'il doit toucher, le nom et l'adresse de l'agence où il doit se rendre pour le retrait des fonds, et le code secret à décliner à l'agent de l'agence avant d'entrer en possession des fonds. Ces garanties ont permis de mettre sur pied un système qui marche, loin des regards du fisc congolais, surtout à l'occasion des cérémonies funéraires et nuptiales de la famille ou en cas d'un besoin important qui nécessite l'intervention financière des membres extra-locaux de la diaspora.

De l'absence des données sur l'utilisation des flux et transferts

La deuxième limite, qui découle de la première, est que ces études ne permettent pas d'appréhender d'autres dimensions importantes de ce phénomène dans la société et

2. Les données de notre enquête à Paris indiquent que 14% seulement de migrants ont l'intention de retourner définitivement dans leur pays d'origine, la RDC, tandis que 12% sont indécis; tous les autres ont choisi de s'installer en France (Lututala, sous presse).

3. Il s'agit d'une étude réalisée dans le cadre des Actions de recherche en réseaux du Réseau démographie de l'AUF. Nous les remercions pour avoir permis la réalisation de cette étude.

au sein des ménages. Elles ne montrent pas, par exemple, l'utilisation qui est faite de ces fonds et biens. La contribution de ces derniers à la survie des ménages et au budget des Etats demeure encore mal connue. C'est là une dimension importante pourtant. Les analyses faites dans des pays comme le Mali, le Sénégal et le Burkina Faso montrent combien les fonds venus de la diaspora contribuent à l'effort de construction ou de reconstruction nationale. De telles études sont très attendues en RDC. Les premières indications suggèrent en effet que les transferts des migrants contribuent significativement à l'économie des ménages et peut-être au budget de l'Etat. En 2003, cinq messageries financières de Kinshasa ont déclaré avoir reçu un montant total de 34 millions USD transférés par les migrants (Mapumba à paraître).

Pertinence et limites des enquêtes au lieu d'origine

Les limites décrites ci-dessus proviennent essentiellement, on l'aura remarqué, de la nature des données et donc des sources d'où elles sont tirées. C'est pourquoi, nous avons opté quant à nous pour une approche qui permet de recueillir des informations auprès de deux catégories d'enquêtés : les membres de leurs familles restés au pays et les migrants eux-mêmes.

Dans une première enquête appelée « Enquête sur les Congolais de la diaspora » menée en 1998, nous avons demandé aux chefs de ménage ici à Kinshasa des informations sur, entre autres choses, les biens et les fonds qu'ils avaient reçus des migrants depuis le départ de ces derniers et au cours de l'année 1996, l'utilisation de ces biens et fonds, etc. L'étude avait montré que 881 émigrants sur 1.140, soit 77,3%, avaient déjà envoyé des fonds à leur ménage depuis leur départ, et que 67% l'avaient fait au cours de la seule année 1996. Le montant envoyé par migrant était estimé à 2.474USD en moyenne, le minimum étant de 40USD et le maximum de 27.000USD (Nteme 1998).

Mais ces résultats sont à prendre avec précaution à cause des biais méthodologiques suivants :

1° l'enquête a été réalisée auprès des chefs de ménage restés au pays, qui doivent renseigner sur le statut migratoire des membres de droit de leurs ménages. En considérant la population *de jure*, il a effectivement été possible de comptabiliser les membres du ménage qui vivent ailleurs. L'enquête a montré que 14,7% des membres des ménages sont des émigrants et 9,1% des migrants internes. Mais ces proportions ne doivent pas s'appliquer à l'ensemble des ménages kinois et encore moins congolais. Car l'enquête a été menée dans quatre communes seulement de Kinshasa et dans douze de leurs quartiers, choisis justement à cause de leur « réputation » d'être des foyers importants d'émigration des jeunes.

2° Partant de ce qui est dit au point 1, il importe d'éviter de considérer que les montants des transferts monétaires qui sont déclarés s'appliquent à tous les migrants se trouvant en dehors du pays, et donc d'extrapoler à partir de ces transferts les flux monétaires que la RDC reçoit de ses migrants.

3° Les déclarations qui sont faites par les chefs de ménage quant aux montants qu'ils reçoivent des migrants sont aussi à suspecter. Tantôt ces montants sont gonflés par souci de prestige, le fait d'avoir un membre de ménage vivant à l'étranger et surtout de recevoir de lui des fonds et des biens étant considéré par certains comme un privilège à afficher auprès des voisins. Tantôt ces montants sont sous-estimés par crainte d'être l'objet de jalousie ou de taxation par le fisc (Nteme 1998 : 57-58).

L'enquête sur la migration auprès des membres du ménage restés au pays ou dans le milieu d'origine souffre donc de plusieurs lacunes. Certaines de ces lacunes proviennent de la mauvaise foi des migrants, qui ne donnent pas toujours des informations, ou les bonnes informations, sur leurs conditions de vie dans les pays et lieux de destination. En général, les migrants s'arrangent pour bien paraître. Des photos prises devant la Tour Eiffel, avec un accoutrement très luxueux, contrastent souvent avec les conditions dans lesquelles vivent les migrants à l'étranger. Dans certains cas, on l'a dit, les migrants préfèrent rester muets sur leur triste sort au pays d'accueil. C'est une question de dignité, et d'assumer les revers des rêves qu'ils caressaient avant leur départ. Mais c'est aussi pour se prémunir contre la jalousie, l'envie et les demandes d'assistance émanant de ceux qui sont restés et qui croupissent dans la misère au pays. Ne dit-on pas « pour vivre heureux, vivons cachés » ? Devant un tel mutisme des migrants, il est donc très difficile de recueillir de bonnes informations sur les migrants auprès des membres de leur famille restés au pays. C'est ce qui nous a conduit à réaliser une enquête auprès de 122 migrants congolais résidant à Paris.

L'enquête auprès des migrants à l'étranger : un pari difficile⁴

L'enquête auprès des migrants eux-mêmes paraît de prime abord la meilleure approche pour obtenir l'information auprès de ceux-là mêmes qui vivent ou créent l'événement. Bien conçue et bien menée, cette enquête devrait permettre d'obtenir toutes les informations que l'on souhaite avoir. Mais les choses sont loin d'être faciles.

D'abord, il se pose le problème de l'intégration du chercheur/enquêteur dans le milieu de l'étude. Il nous est apparu qu'il n'est pas évident qu'un chercheur résidant en RDC réussisse ce genre d'enquête chez les migrants au Nord. Outre la méfiance qu'une telle opération suscite auprès des migrants, sur laquelle nous reviendrons, il y a lieu de signaler le complexe de supériorité que ces migrants, même ceux qui passent tout leur temps à traîner les pieds dans les rues, nourrissent à l'endroit de leurs compatriotes restés au pays, quels qu'ils soient. Ce complexe s'est largement manifesté lors de la prise du pouvoir par l'AFDL⁵. Les « révolutionnaires » de la diaspora qui ont accompagné l'AFDL et feu Laurent-Désiré Kabila ont pris le pouvoir et ont dirigé l'Etat en considérant tous les Congolais qui étaient restés au pays comme des mobutistes corrompus et des ignorants. La scission s'est alors vite créée entre cette diaspora qui prétendait détenir les secrets pour une reconstruction rapide du pays et les intellectuels restés en place qui connaissaient mieux la profondeur, les rouages et les pesanteurs du « mal congolais ». Ces migrants de retour de la diaspora ont vite été qualifiés de « diaspouri ». Une intolérance réciproque, pour des motifs que l'on maîtrise mal⁶, s'est installée et continue à compromettre la marche de la RDC vers la paix, l'unité nationale, le patriotisme, la reconstruction et le développement.

4. Je remercie Jean-Pierre Zamwangana Tungu de l'Institut de démographie de l'Université catholique de Louvain pour sa précieuse collaboration dans la réalisation de cette enquête.

5. AFDL : Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo.

6. On admet de plus en plus que les guerres qui divisent les Africains entre eux et les conduisent à s'entretuer, leur sont plutôt imposées et ne résultent pas nécessairement d'une impossible cohabitation entre eux. Voir à ce sujet l'étude du PNUD (2004).

MacGaffey pensait avoir contourné le problème en incorporant dans l'équipe un chercheur/enquêteur résident de Paris qui, pensait-elle, serait plus facilement accepté par les migrants à enquêter. Mais cette stratégie a révélé ses limites, notamment en ce qui concerne l'objectivité de l'enquêteur (MacGaffey et Bazenguissa-Ganga 2000 : 21). Nous avons pensé contourner le problème en recourant à un enquêteur de la diaspora mais résidant à Louvain-la-Neuve (Belgique) plutôt qu'à Paris. Cela n'a fait qu'atténuer le complexe, car pour les Congolais de Paris, *Paris eza finale* (Paris, c'est le meilleur endroit où l'on peut résider).

Le deuxième problème est d'ordre statistique et est lié à la constitution de l'échantillon. Il s'agit de l'absence d'une base de sondage, qui rend difficile et hasardeux la constitution d'un échantillon représentatif. Les données sur les identités et adresses des migrants, comme peut-être de toute la population, sont revêtues d'un caractère confidentiel et ne sont pas livrées à n'importe qui par les administrations, les institutions qui gèrent les problèmes de migration, ou encore les services chargés des recensements. Ceci nous a obligé d'opter pour un échantillonnage en boule de neige (*snowball sampling*). Les migrants interviewés sont sélectionnés à partir du réseau des relations du chercheur, ou plutôt d'un parent ou ami du chercheur résidant à Paris, qui a été notre « souffleur » en quelque sorte. Par ailleurs, les premiers migrants enquêtés renseignent sur les autres migrants susceptibles d'être rencontrés. On le voit, le risque est évident de ne retrouver dans l'échantillon que des personnes qui se connaissent (*ba mista*), et donc se ressemblent sur certaines caractéristiques. On perd ainsi la richesse de l'hétérogénéité des acteurs et peut-être aussi du phénomène.

La troisième difficulté, et sans doute la plus cruciale, est le scepticisme affiché par les enquêtés. Nous avons déjà évoqué le mutisme qu'accusent les migrants résidant au Nord vis-à-vis de leurs conditions de vie, de leur situation en général. Les raisons sont pertinentes. Autrefois, à l'époque de la dictature de Mobutu, de nombreux espions des services de renseignements ont été incorporés dans toutes les couches des Congolais de la diaspora. Aussi, tous se méfiaient de tout le monde et il s'est créé une multiplication d'îlots de Congolais sur base des affinités diverses. Cette situation ne permet pas aux migrants de délier leurs langues facilement, surtout vis-à-vis d'un chercheur inconnu. Par ailleurs, plusieurs migrants congolais, en particulier, ont un statut migratoire et de résidence précaire et vivent dans la clandestinité ou dans l'incertitude. Pour eux, répondre à certaines des questions de l'enquête équivaut à dévoiler publiquement certaines de leurs stratégies d'insertion résidentielle, professionnelle, sociale et j'en passe. Ce qui les discréditerait auprès de leur famille d'origine, et les rendrait vulnérables auprès des administrations publiques qui font la chasse aux sorcières.

Ceci pose un problème lié à l'éthique des enquêtes et de la recherche. S'il est vrai que le chercheur doit s'abstenir de divulguer les informations brutes qui lui sont fournies par les enquêtés, il demeure que les analyses qu'il fait de ces informations, l'interprétation des résultats de ces analyses et les recommandations qui en résultent peuvent contribuer à vendre la mèche. Ceci est surtout vrai dans le cas d'un phénomène comme la migration dont la quintessence est appréciée diversement. Alors que les migrants, et leurs familles d'origine, estiment que la migration est une voie de salut pour mener une vie meilleure, une stratégie de survie comme l'on dit, et parfois la seule, les pays et populations d'accueil y voient souvent une menace sur un plan ou un autre.

Ce scepticisme nécessite une approche qui facilite à la fois la collaboration des enquêtés et l'approfondissement du phénomène. Ainsi, à partir de vingt histoires de vie

racontées par les migrants eux-mêmes, MacGaffey et Bazenguissa (2000) ont réussi à comprendre comment ces migrants-affairistes réussissent à opérer dans la clandestinité malgré tout l'arsenal juridico-économique de la France. D'autres techniques peuvent être utilisées, notamment l'observation participante. Il reste évidemment la question de la maîtrise de ces différentes méthodes de collecte et d'analyse des informations par le(s) chercheur(s) lui/eux-même(s). Car reconnaître la nécessité de recourir à telle méthode plus pertinente est une chose, pouvoir l'appliquer en est une autre.

La disponibilité des migrants à recevoir les enquêteurs est cet autre problème auquel nous avons eu à faire face. Ce problème, bien connu dans les enquêtes, est encore plus aigu dans ce cas ici. Les migrants se trouvant au Nord sont ou se déclarent très occupés. Aussi n'est-il pas facile de les trouver et de les convaincre à répondre aux questions. Ceci explique les taux élevés de non-réponse de ces enquêtes.

Discussion et conclusion

L'ubiquité résidentielle des migrants est un phénomène qui exige l'application de méthodes de collecte (et d'analyse) diverses pour être mieux appréhendé. Aucune méthode n'est parfaite en soi, comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Pertinence et limites des sources de données sur l'ubiquité résidentielle

Source de données	Pertinence	Limites
Sources documentaires	<ul style="list-style-type: none">o Données sur les flux et les transferts exacteso Possibilité de dégager les tendances et les principaux pays d'origine des flux	<ul style="list-style-type: none">o Non-représentativité des donnéeso Données sur les flux monétaires et les biens uniquemento Réticence à fournir les données
Enquêtes en milieu d'origine	Possibilité d'avoir des informations diverses sur les caractéristiques des migrants, les fonds transférés, l'utilisation de ces fonds, etc.	<ul style="list-style-type: none">o Non-représentativité des échantillons et non-extrapolation des résultatso Informations erronées et/ou faussées sur les migrants et les transfertso Méconnaissance de certaines caractéristiques des migrantso Coût de l'enquête
Enquêtes auprès des migrants en milieu d'accueil	Possibilité d'avoir toutes les informations souhaitées	<ul style="list-style-type: none">o Rejet/dénigrement du chercheur-enquêteur par les migrants enquêtéso Non-représentativité de l'échantillono Perte de l'hétérogénéité des informationso Informations erronées et/ou faussées par les migrantso Taux élevés de non-réponseo Faible disponibilité des migrants à participer aux enquêteso Problèmes d'éthiqueo Coût très élevé de l'enquête

Ce texte a d'abord montré la nécessité de bien conceptualiser ce phénomène pour en saisir toutes les dimensions. L'absence de cette conceptualisation conduit souvent à des études simplistes, qui ne permettent pas de déterminer le rôle de ce phénomène dans le processus de développement ou de reconstruction des économies africaines. Mais cette simplification résulte aussi de la difficulté du chercheur en démographie à aller au-delà des limites de sa discipline en ce qui concerne les techniques de collecte et d'analyse les plus classiques. La constitution d'équipes de recherche multidisciplinaires où chaque chercheur apporterait à l'étude le bénéfice des méthodes liées à sa discipline, serait une façon de résoudre cette simplification. Toutefois, l'expérience montre que cette pratique de la recherche en équipes multidisciplinaires ne fait partie ni des habitudes, ni des priorités des chercheurs congolais.

Références bibliographiques

- LEGOUX, L., 1995. *La crise de l'asile politique en France*. Paris : CEPED.
- LUTUTALA MUMPASI (sous presse). « L'élargissement des espaces de vie des familles congolaises sur des migrants à Paris », in P. VIMARD *et al.* (éds), *Familles au Nord, familles au Sud*. Paris : AUF-Réseau démographie.
- LUTUTALA MUMPASI, 1997. « L'élargissement de l'espace de vie des Africains : comment le pays des 'oncles' européens devient aussi celui des 'neveux' africains », *Revue Tiers-Monde*, 150, pp. 333-346.
- MACGAFFEY Janet et Rémy BAZENGISSA-GANGA, 2000. *Congo-Paris – Transnational Traders on the Margins of the Law*. Londres : James Currey et Indiana University Press.
- MAPUMBA MUKENDI (à paraître). *La contribution des transferts monétaires des émigrants congolais au budget de l'Etat*, mémoire de licence en économie. Kinshasa : UNIKIN.
- MAYOYO BITUMBA, 1995. *Migration Sud/Nord. Levier ou Obstacle? Les Zaïrois en Belgique*. Bruxelles/Paris : CEDAF/L'Harmattan.
- NTEME MAYINDALA, 1998. *Les investissements réalisés par les Congolais de la diaspora*, mémoire de licence en démographie, Kinshasa : UNIKIN.
- PNUD, 2004. *Conflits armés en République Démocratique du Congo – le rôle des facteurs économiques et leçons pour la reconstruction*. Kinshasa : PNUD.
- SOENEN, Helke, Lodewijk BERLAGE et Johan LEMAN, 2004. *Money in Motion. A Qualitative Study of Transfers of Ecuadorian and Congolese Migrants*. Rapport de recherche, Conseil interuniversitaire flamand (VLIR).
- SUMATA, Claude, Theodore TREFON et Serge COGELS, 2004. « Images et usages de l'argent de la diaspora congolaise : les transferts comme vecteur d'entretien du quotidien à Kinshasa », in T. TREFON (éd.), *Ordre et Désordre à Kinshasa : réponses populaires à la faillite de l'Etat*. Tervuren/Paris : Institut africain/ L'Harmattan.